



# Ambassade de la République Démocratique du Congo au Japon

コンゴ民主共和国大使館

## COMMUNIQUE DE L'AMBASSADE

N° 132.82/ADMIN/A1/MBR/NS/013/2016

L'Ambassade porte à la connaissance de la communauté congolaise de la reprise d'enrôlement aux nouveaux passeports biométriques congolais dont les conditions se présentent comme suit :

### I. Documents à présenter :

- Ancien passeport Congolais (Tout requérant)
- Acte de naissance (Tout requérant)
- Carte consulaire pour les majeurs
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Présentation de la preuve de paiement des frais en banque.

### II. Frais à payer

Les frais à payer s'élèvent à 28.000 yens japonais (Vingt-huit mille yens japonais) à verser en banque dont les coordonnées bancaires sont les suivantes :

Banque : MITSUBISHI TOKYO UFJ BANK  
Titulaire: EMBASSY OF DEMOCRATIC REPUBLIC OF CONGO  
Numéro: 0886178  
Branche: 069/ASAKUSABASHI  
Type de compte: Ordinaire  
Montant : 28.000 yens japonais.

### III. Autres

- La prise de rendez-vous est obligatoire
- La présence physique est obligatoire
- Remplir correctement le brouillon du formulaire (en annexe) avant de venir à l'ambassade

Contact Ambassade : Téléphone : 03-5820-1580

Fax : 03-5820-1582

E-mail : [ambardc\\_tokyo@yahoo.fr](mailto:ambardc_tokyo@yahoo.fr)

Heures : 9h30'-12h00' et 14h00'-17h00'

Jours ouvrables : Lundi à Vendredi sauf les jours fériés

\*Durée d'attente pour le retrait du passeport : Plus au moins un mois après la date d'enrôlement.

Fait à Tokyo, le 5 septembre 2016.

Le Chargé d'Affaires a.i.

**Raphael MWENDA DAMBINGANILA**

Ministre Plénipotentiaire